

Chavornay, le 13 septembre 2012

Conseil communal

De et à Chavornay

Préavis n° 10-3/12-Rue des Sports et Chemin de Pierrefleur – Mise en séparatif et équipement. Demande de crédit d'étude

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les conseillers

La commission formée de Messieurs Leuenberger Yves, Loutan Eric, Malherbe Sébastien, Dalmas Pierre-Alain et Auberson Pierre-Alain rapporteur, s'est réunie le 12 septembre pour examiner le préavis n° 10-3/12.

Elle a exécuté ce mandat en présence du délégué municipal, Monsieur Patrick Porret qu'elle remercie pour sa disponibilité et les renseignements fournis.

Pour les trois raisons évoquées sur le préavis, mise en séparatif – goudronnage – aménagements supplémentaires pour respecter la norme afin de conserver la zone 30 km/h. La commission invite le conseil communal à bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Chavornay

- vu le préavis de la Municipalité n° 10-3/12,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

-D'accorder à la Municipalité un crédit de Chf 65'000.00 pour l'étude de la mise en séparatif et l'équipement de la rue des Sports et du chemin de Pierrefleur,

- de régler ce montant par la trésorerie courante et de le porter sur un compte au bilan amortissable en 10 ans, au maximum.

Les membres :

Leuenberger Yves

Loutan Eric

Malherbe Sébastien

Dalmas Pierre-Alain

Auberson Pierre-Alain

